

Christiane ALLANIC et son équipe effectue l'émargement : 193 adhérents présents (dont 4 nouveaux), 182 représentés et 2 pouvoirs en litige (absents de la liste).

Ginette LECRENAIS, présidente de l'Association, ouvre la séance à 15h00.

MODIFICATION DES STATUTS – présentation Ginette LECRENAIS et Isabelle MONNIER

Des nouveaux **statuts indépendants d'une affiliation à un groupement ou à une fédération** sont proposés

Les principales modifications sont

- Remplacement de 'au temps de la retraite' par 'aux personnes seniors'
- Notion de bénévolat remontée à l'article 2-OBJET et précisée
- Ajout du remplacement d'un administrateur en cas de vacance de poste
- Ajout d'un article sur le règlement intérieur et le contrat d'engagement républicain
- Retrait de l'article 11 'L'association est affiliée à la FFRS'
- La décision de s'affilier à une fédération ou à d'adhérer à un groupement reste prise par vous (en AG)
- SI CONNU, le montant de la cotisation à ajouter est voté en AG

Et la déclinaison des statuts sur le règlement intérieur (le règlement intérieur ne fait pas l'objet du vote)

- Senior : à partir de 55 ans
- Ajout de 4 annexes
 - 1- activités avec un certificat médical,
 - 2- l'encadrement des activités sportives,
 - 3- la protection des données personnelles (RGDP) – réglementaire
 - 4- la charte de l'adhérent.

La présentation est suivie d'un moment d'intervention et de questions-réponses.

RESULTAT DU VOTE

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

| | | | |
|-------------------|-----------------|-------------|-------------|
| VOTANTS | 375 | | |
| ABSTENTION | 18 | | |
| NULS | 3 | | |
| EXPRIMES | 354 | | |
| OUI | 337 VOIX | SOIT | 95 % |
| NON | 17 VOIX | SOIT | 5 % |

Les nouveaux statuts sont approuvés

LE PROJET : FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION AVEC UN FONCTIONNEMENT AUTONOME -

présentation Ginette LECRENAIS, Olivier Ganier et Isabelle MONNIER

Notre projet

Faire vivre l'association avec un fonctionnement autonome dès la prochaine saison

Maintenir les activités sécurisées et encadrées par des bénévoles formés avec les mêmes possibilités d'accès aux équipements de la ville

Maintenir et développer les relations avec d'autres clubs

Conserver le même niveau de protection assurances

Adhésions :

- Privilégier le contact à l'administratif
- Inscriptions en salle en septembre et paiement par chèque
- Inscriptions des nouveaux adhérents en présentiel
- Création d'une carte d'adhérent

Les outils :

- Gestion des adhésions, des inscriptions aux activités et des secteurs de distribution sous EXCEL
- Acquisition d'un outil pour gérer la comptabilité (réglementaire)

Formation :

- CRA dispose de 48 bénévoles déjà formés pour encadrer 13 activités nécessitant d'évoluer en sécurité
- Animateurs : des formations en interne ou en externe
- Dirigeants : renforcement des formations
- En prévision, un budget conséquent

Budget

- Un transfert des coûts et services de FFRS et ses structures décentralisées vers l'association
- Achat d'un outil de comptabilité
- Une cotisation à 35€ pour la saison 2024-2025 au lieu de 45 € votée lors de l'AG du 16 novembre 2023

La présentation est suivie d'un moment d'intervention et de questions-réponses.

RESULTAT DU VOTE

APPROBATION DU PROJET DE FAIRE VIVRE L'ASSOCIATION EN FONCTIONNEMENT AUTONOME

| | | | |
|-------------------|-----------------|-------------|-------------|
| VOTANTS | 375 | | |
| ABSTENTION | 18 | | |
| NULS | 0 | | |
| EXPRIMES | 366 | | |
| OUI | 349 VOIX | SOIT | 95 % |
| NON | 17 VOIX | SOIT | 5 % |

Le projet de faire vivre l'association en fonctionnement autonome est approuvé

Les responsables d'activités sont invités à prendre la parole.

La présidente clôt la séance à 17h00. Elle remercie les adhérents présents et les invite à se retrouver autour du verre de l'amitié.



La présidente,
Ginette LECRENAIS



Le secrétaire adjoint
Claude BOISSEAU